DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 10 novembre 2023

Le dix novembre deux mille vingt-trois à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 06 novembre 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 10 Pour: 10 Contre: 0

<u>PRÉSENTS</u>: Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

OBJET: Décision Modificative n°202304 - Budget eau et assainissement 2023 068

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget eau et assainsiement de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTIS S EMENT	•		DEPENSES	RECETTES
2031-10	Frais d'études		-16 775,03	
2315-10	Installation matériel et outillage technique		32 195,03	
13111 - 10	Subv. équipt Agence de l'eau			15 420,00
		TOTAL:	15 420,00	15 420,00
		TOTAL:	15 420,00	15 420,00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le :

La Maire, Colette RO

Préfecture
Date de reception de l'AR: 07/12/2023
048-214800898-2023 068-DE